



90 secondes

Lettre d'information aux Continvoironnais JUILLET 2020

C
O
N
T
I
N
V
O
I
R

N°
1

07

2020



La liste « Vivre à Continvoir » ; absentes sur la photo : Nicole Royer et Michelle Davenet.

© Photo NR

Le mot du Maire

Je suis le Maire de toutes les Continvoironnaises et de tous les Continvoironnais, d'une commune rassemblée, riche de ses différences, unie et modernisée. Je m'engage aujourd'hui devant vous avec une promesse : être un maire ouvert, humain, efficace et à votre écoute. Aucune décision d'envergure ne devra être prise sans consulter et prendre en compte l'avis des Continvoironnais. Pour avancer, lancer de nouveaux investissements, il faut être disponible, savoir écouter, répondre aux questions et prendre le temps de convaincre. Cet objectif anime l'ensemble du Conseil Municipal qui comprend des personnalités riches de leur expérience professionnelle, associative et même municipale pour les élus qui m'ont rejoint. Notre programme est à la fois solidaire, concret, réaliste et ambitieux. Nous sommes prêts à le mettre en œuvre. Notre équipe enthousiaste, mobilisée pour un engagement citoyen fort est à l'image de notre commune qui change et évolue. La moyenne d'âge de l'équipe est de 56 ans.

Bien amicalement

François GRANDEMANGE

Le Conseil Municipal prend ses fonctions :

1er adjoint : Christophe WAGNER

2ème adjointe : Michelle DAVENET

Conseillers : Valérie DION
Ludovic ROUABLÉ
Jean-Claude VAUGUET

Mathilde FLORE
Nicole ROYER
Christophe ZENTNER

Sylviane GRANDEMANGE
Christian SAGET

Adresse postale de la mairie : 13 Rue du Manoir 37340 CONTINVOIR

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi 09h00 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mercredi 10h00 à 12h30 - 14h00 à 19h00
Vendredi : 09:00 à 12:30

Téléphone 02 47 96 76 02 Fax 02 47 96 48 84

Courriel : mairie@continvoir.fr

N° utiles

15 SAMU
17 POLICE
18 POMPIERS
112 APPEL URGENCE EUROPEEN
119 ENFANCE MALTRAITEE
32 37 Pharmacie de Garde
36 46 CPAM
39 89 Tabac Info Service



C
O
N
T
I
N
V
O
I
R

N°

1

07

2020

RENDEZ-VOUS

LUNDI 13 JUILLET 2020

Repas champêtre

à partir de 19h30 - 9€/personne -

Grand feu d'artifice

Le bal en plein air est annulé par arrêté préfectoral.

RENCONTRE SUR LA GESTION DES PARE-FEUX LANDES DE St MARTIN

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine et l'Association Caudalis travaillent sur la conservation d'espèces et de milieux remarquables.

Les Landes de St Martin constituent un secteur riche en matière de biodiversité, notamment sur le pare-feux des « Chicots » sur la commune de Coteaux-sur-Loire, qui accueillent des espèces protégées (la Gentiane des marais et le papillon des mouillères).

La rencontre sur le terrain (PNR, Association Caudalis, ONF, DDT37, communes de Restigné, Coteaux-sur-Loire, Continvoir), avait pour objectif de concilier le respect de la lutte contre le risque incendie et le maintien de ces espèces.

Dans ce cadre il était nécessaire de trouver une solution quant à la période de fauchage du pare-feux tout en préservant la faune et la flore, sachant que la période propice à la pousse de la fleur et par conséquent à la présence du papillon se situe entre le début du mois de juillet et le 15 septembre.

A prendre en compte un facteur déterminant : la météo

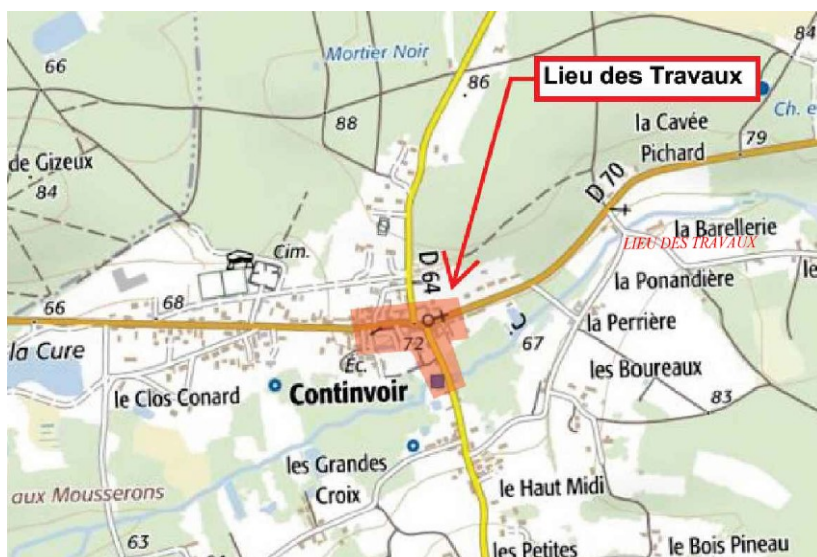
Les acteurs en présence seront informés par la préfecture et s'en suivra un plan d'action (communes, ONF, PNR)

2ème PHASE D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX D'ELECTRICITE, DE TELEPHONIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC

Vous avez remarqué quelques inscriptions à la peinture sur nos rues et trottoirs entre la station de recharge des véhicules électriques de la rue du lavoir, la rue de la maisonnette et la mairie.

A partir du 15 juillet et jusqu'au 15 septembre, des travaux vont être réalisés dans le centre bourg de CONTINVOIR afin d'embellir nos rues. Des candélabres à LED vont remplacer ceux existants vétustes et consommateurs d'électricité. L'église sera mise en valeur par des spots à LED.

Les rues concernées seront interdites aux poids lourds et réservées à la circulation des résidents. Des déviations seront mises en place afin de favoriser le travail des entreprises intervenantes.



Infos utiles

Nombre d'habitants : 422

Superficie : 41.42 km²

Densité : 11 hab./km²

Altitude : 70m

Prochain numéro
en septembre